

CGAS
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
Par recommandé

N.Réf. /FC

Genève, le 12 novembre 2024

Démission de la qualité de membre de la CGAS

Mesdames, Messieurs du comité de la CGAS,

Par le présent courrier, et en vertu de l'article 9 des statuts de la CGAS, nous vous adressons la démission de notre syndicat avec effet immédiat, et ceci pour rupture de confiance, de votre association, la CGAS. Nous estimons être libérés de toute obligation vis-à-vis de votre association dès réception de la présente correspondance.
Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède.

Avec nos meilleures salutations.

La Présidente du comité régional de Syna
Céline Dubouloz

Le Responsable régional
Fabrice Chaperon